

REGLEMENT

Art.1 - L'association LA PERPINYANE DES LIONS CATALANS organise le 17 mai 2015 la course des 10 km ainsi qu'une marche nordique, une randonnée urbaine, un challenge du nombre par équipes.

Art.2 - Le parcours de 10 km étalonné par la méthode de la bicyclette talonnée, est constitué d'une boucle pour toutes les épreuves dans le centre-ville et la périphérie de Perpignan.

Art.3 - L'épreuve est ouverte aux licenciés et non licenciés. Tout athlète non licencié doit fournir un certificat médical de moins d'un an à la date des compétitions, soit le 17 mai 2014, de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Les coureurs participent aux compétitions sous leur propre responsabilité.

Art.4 - Des contrôles antidopage pourront être effectués aux arrivées sous le contrôle de la FFA.

Art.5 - Les catégories d'âges donneront lieu à des classements effectués par puce électronique pour la course du 10 km et la marche nordique.

Art.6 - Ravitaillements en eau, solide et épongeage tous les 2,5 km.

Art.7 - Assistance médicale sur les parcours et à l'arrivée. Les services médicaux d'urgence seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Art.8 - Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties de la licence FFA. Il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

Art.9 - En cas de force majeure (catastrophe naturelle, épidémie ou autres circonstances) mettant en cause la sécurité des participants, les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Art.10 - Les remboursements ne sont pas acceptés sauf exceptionnellement pour problème de santé prouvée par une attestation médicale.

Art.11 - Un service de Sécurité est assuré par les organisateurs. Les agents des polices nationale et municipale sont en place sur les parcours en plus des signaleurs et du GMAE. Les coureurs doivent se conformer à leurs prescriptions et au code de la route.

Art.12 - Le dossard est nominatif et non cessible.

Art.13 - Droit à l'image : « J'autorise l'association La Perpinyane des Lions Catalans et ayant droit comme sponsor, partenaire et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître pendant la manifestation sportive de la journée du 17 mai 2015 ».

Art.14 - Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

Art.15 - Uniquement pour la course des 10 km et sur demande obligatoire des intéressés par internet patricia-vedrenne@wanadoo.fr ou téléphone : 06.59.79.50.17, les récompenses des absents à la remise des prix seront conservées et remises dans un délai de 8 jours contre un reçu signé, soit au Siège de la Perpinyane, 34 avenue Château Roussillon à Cabestany, pour les récompenses encombrantes et lourdes, soit par courrier postal pour les autres.

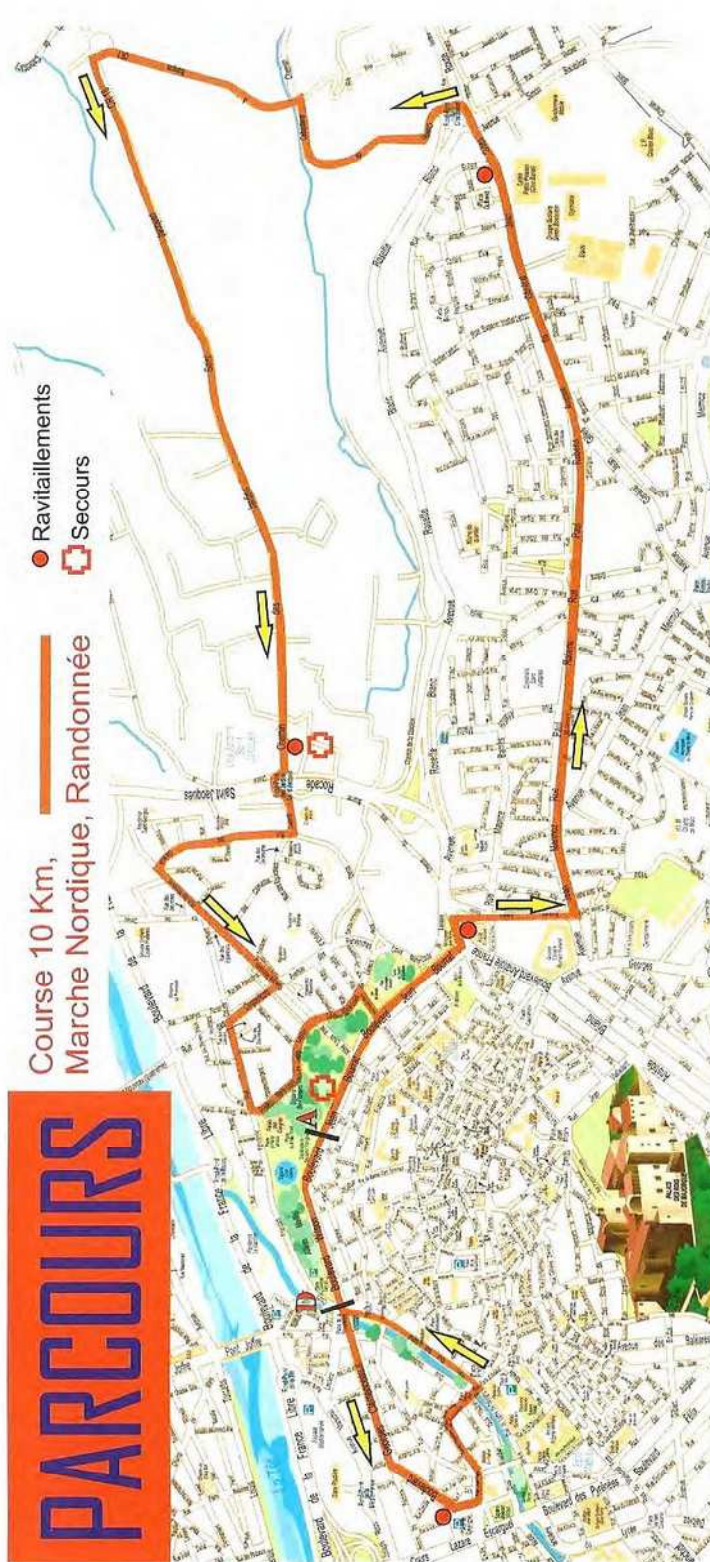
Art.16 - Il ne sera pas accepté de demande de changement de récompenses pour quelque raison que ce soit lors de la remise des prix.

Art.18 - Les participants ayant dépassé le temps limite des courses à l'arrivée ne seront pas classés.

Art.19 - Contrôles de Marche nordique sur le parcours induisant le déclassement.

Bulletin d'inscription et renseignements complémentaires sur le site

www.laperpinyane.com



**DIMANCHE
17/05
2015
PERPIGNAN**



la perpinyane
course solidaire
association d'Intérêt Général

UNE MANIFESTATION
ORGANISÉE PAR



**RANDONNÉE
10KM**

**MARCHE
NORDIQUE
10KM**

**COURSE
10KM**

**COMPÉTITIONS ORGANISÉES EN FAVEUR
D'ŒUVRES HUMANITAIRES**

WWW.LAPERPINYANE.COM • 06 59 79 50 17

EPREUVES SPORTIVES ET SOLIDAIRES

Ouvertes aux handicapés

Venez participer à la PERPINYANE au cœur du printemps entre mer et montagne avec vos amis et profiter d'une belle journée sportive et festive. C'est aussi l'occasion de partager l'action humanitaire de nos épreuves : tous les bénéfices sont reversés à des associations qui œuvrent en faveur du handicap sportif, de l'enfance malade et maltraitée, des déficients visuels, des personnes autistes et pour la recherche médicale.

COURSE 10 km

Tarifs : 12 € (15 € sur place). Groupe à partir de 10 coureurs : 8 €/personne

Parcours en 1 boucle sans difficulté, propice aux performances

Départ : 9h45 Place de la Résistance (Castillet)

10^{ème} édition – Label Régional classant qualifiant (puce électronique chaussure)

TEMPS LIMITE DE COURSE : 1h45

PRIMES (H+F) : 1^{er} 400 €, 2^{ème} 300 €, 3^{ème} 200 €

Bonus 50 € si record battu (H 30'09" et F 35'31")

RECOMPENSES coupe aux vainqueurs, la médaille et le tee-shirt technique pour tous les participants.

Du 4^{ème} au 15^{ème} au scratch (F+H) accessoires et vêtements de sport, séjours thalasso, repas restaurant, maroquinerie... voir liste détaillée au fur et à mesure sur le site internet.

MARCHE NORDIQUE

Tarifs : 10 € (12 € sur place). Groupe à partir de 10 marcheurs : 8 €/personne

Parcours 10 km idem à celui de la Course

Départ : 9h55 Place de la Résistance (Castillet)

1^{ère} édition – Classement par puce électronique

Dans la perspective des 1ers championnats de France en 2016

Bâtons obligatoires (prêt gratuit dans la limite du stock disponible, au retrait du dossard).

TEMPS LIMITE DE COURSE : 2h00

PRIMES (H+F) : 1^{er} 80 €, 2^{ème} 50 €, 3^{ème} 40 € et la coupe.

RECOMPENSES : du 4^{ème} au 10^{ème} au scratch et le tee-shirt technique pour tous les participants.

RETRAITS DES DOSSARDS

15 et 16 mai Hôtel MERCURE, 5 bis cours Palmarole Perpignan de 9h00-18h30 et le 17 mai de 7h30 à 10h00.

PRESTATIONS

Garderie d'enfants -WC -Massages - Soins

Buvette et point chaud : bière, vins, café, boissons, hot-dogs, sandwiches, merguez et saucisses grillées ! Espace restauration

RANDONNEE URBAINE

Tarifs / 6 € – gratuit pour les moins de 10 ans.

Groupe à partir de 10 personnes 5 €.

Parcours 10 km idem aux autres épreuves (1^{ère} édition)

Départ : 9h55 Place de la Résistance (Castillet)

TEMPS LIMITE DE COURSE : 2h00

PARTICIPATION: ouvertes à tous (adultes, enfants, poussettes, rollers, chiens en laisse..)

RECOMPENSES : le tee-shirt technique pour tous les participants et le cadeau surprise aux enfants.

CHALLENGE DU NOMBRE PAR EQUIPES

(toutes épreuves confondues)

Optimisez l'image de votre entreprise, club ou association

- Créez une émulation entre collègues,

- Mobilisez vos collaborateurs

- Engagez-les pour une cause humanitaire et altruiste.

- Rencontrez les entreprises "qui comptent"

- Portez les valeurs et les couleurs de votre association, Entreprise ou Club pour la (le) faire connaître et la (le) dynamiser

TARIFS REDUITS A PARTIR DE 10 PARTICIPANTS :

10 €/personne pour le 10 km, 8 €/personne pour la marche nordique,

5 € pour la randonnée urbaine. Chaque participant peut être classé également à titre individuel dans sa catégorie.

RECOMPENSES :

- 3 premières équipes récompensées. - La coupe de la Perpinyane

LE VILLAGE un lieu de rendez-vous ...

L'esplanade du Palais des Congrès est le lieu officiel du Village de la Perpinyane.

Il est le rendez-vous incontournable de cette grande manifestation à Perpignan.

ESPACE: ANIMATIONS SPORTIVES

Une dizaine de clubs toutes disciplines confondues avec initiations et animations interactives (équitation, tir à l'arc et à la carabine, escalade, tennis de table, boxe anglaise, judo, canoë-kayak, plongée, randonnée pédestre...) toute la journée.

LA PERPINYANE : L'ACTION DE SANTE PUBLIQUE

Le sport, c'est la santé ! La perpinyane met l'accent cette année sur la prévention et le dépistage :

-Le diabète : des tests de dépistage proposés par le Dr Hespel, un médecin diabétologue

-La nutrition et la diététique : des conseils prodigués par des spécialistes

-La formation aux premiers gestes de secours par du personnel agréé de la Mutuelle Viasanté

Sur l'espace « Médical » du Village.

Apéritif offert aux arrivées des épreuves



BULLETIN D'INSCRIPTION

COURSE DES 10KM
MARCHE NORDIQUE
RANDONNÉE URBAINE

DIMANCHE 17 MAI 2015



Départs: Course 10km: 9h45- Marche nordique et Randonnée 9h55.

Je m'inscris à l'épreuve:

- Course des 10Km (12€ - 15€ le jour de la course)
 - Marche Nordique (10€ - 12€ le jour de l'épreuve)
 - Randonnée urbaine (6€, gratuit pour les moins de 10 ans)

E-mail:@.....

Important : Indiquer ici une adresse mail valide et visiblement écrite pour recevoir la confirmation de votre engagement

Sexe: F H

Nom:.....

Prénom:.....

Né (e) le:...../...../.....

Adresse:.....

Code Postal:..... Ville:.....

Pays:.....

Fédération:.....

N° Licence:.....

CHALLENGE DU NOMBRE PAR EQUIPES: (tarifs réduits à partir de 10 personnes toutes épreuves confondues)

NOM du Club, Association, Entreprise ou Equipe:

Type de Handicap:.....

(uniquement pour les athlètes handisport)

Numéro de Dossard (réservé à l'administration)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans restriction.

Signature

Dossier d'Inscription: (Bulletin+ Chèque à l'ordre de la Perpinyane+ Certificat Médical ou Copie de Licence) à adresser avant le 10 mai 2015 à:

Alain VEDRENNE- LA PERPINYANE
34, avenue de Château Roussillon
66330 Cabestany - France

ou inscription avec ou sans paiement en ligne sur:

www.laperpinyane.com